



ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2019

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019
4. Période de questions
5. Rapport des dépenses et autorisation du paiement des comptes
6. Rapport des responsables
7. Bordereau de correspondance
8. Adoption sans changement du Règlement numéro 183-2019 modifiant le Règlement de zonage numéro 139-2015 et visant à assurer la concordance avec le Règlement numéro 389 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf
9. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 184-2019 modifiant le Règlement uniformisé numéro RMU-2019 relatif à la sécurité et à la qualité de vie concernant les pénalités relatives aux dispositions sur les nuisances, la paix et le bon ordre
10. Acceptation de l'offre de financement au montant de 710 000\$ / règlements d'emprunts numéros 99-2010 et 179-2019
11. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 710 000\$ qui sera réalisé le 21 octobre 2019
12. Adoption du plan municipal de sécurité civile
13. Programme d'aide financière pour la formation des pompiers
14. Autorisation de travaux en regard de la réserve d'eau souterraine pour la sécurité incendie dans le Rapide Sud
15. Adjudication d'un contrat à la suite d'un appel d'offres public / Conception des plans et devis en regard de la reconstruction du barrage (prise d'eau) de l'aqueduc de Saint-Casimir
16. Demande de radiation à la SHQ du solde de la contribution municipale 2018
17. Appui de la Municipalité de Saint-Casimir à l'édition 2020 de la Commission Brassicole
18. Demande d'ajustement de SNC Lavalin / surveillance bureau et mise à jour du plan de rinçage
19. Renouvellement du service de consultation express / Bélanger Sauvé avocats
20. Renonciation à une servitude d'aqueduc / Lac à l'Anguille à Saint-Alban (numéro d'inscription 187 832 division d'enregistrement de Portneuf)
21. Divers
22. Période de questions
23. Levée de l'assemblée